1 COORDONNATEUR(RICE) POLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)		
	LOCALISATION	EPLE de rattachement du PAS 2 postes vacants à pourvoir Communes concernées : Saint-Denis, Saint-Joseph, Saint-Benoît
IDENTIFICATION DU POSTE	TEXTES DE RÉFÉRENCE	- Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté de personnes handicapées. - Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République. - Juillet 2018 : Ensemble pour l'école inclusive (MEN). BO n°10 du 11 mars 2021 : Formation professionnelle spécialisée et certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive.
	CONTEXTE	Le pôle d'appui à la scolarité a pour mission première d'accueillir les familles et de répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves. Enrichi de compétences pluridisciplinaires grâce à la présence de professionnels du médico-social, ce pôle est chargé d'apporter une réponse rapide et efficace aux familles, un accompagnement des équipes enseignantes pour renforcer la réussite de tous les élèves. L'équipe PAS peut être élargie à tout professionnel susceptible d'apporter une expertise et une réponse adaptée aux besoins des élèves. Son secteur d'intervention comprend des établissements scolaires du premier et du second degrés. Le coordonnateur PAS est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-DAASEN en charge de l'école inclusive.
	MISSIONS	-Soutenir la relation de confiance entre le service public de l'éducation et les familles pour la scolarisation de leurs enfants en garantissant la mise en place rapide de réponses de 1er niveau. -Recevoir les familles qui sollicitent le PAS, faire un état des lieux sur la situation de l'élève (historique des actions déjà mises en œuvre : différenciations ciblées, PPRE, aménagements...), leur communiquer les propositions de réponses du PAS. -Expertiser et identifier les besoins des élèves en collaboration avec les autres partenaires du PAS. Proposer des réponses envisagées aux équipes pédagogiques. -Veiller à nouer des liens avec l'ensemble des partenaires présents

		sur le territoire du PAS, afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves. -Améliorer la qualité et la pertinence des mesures d'accessibilité pédagogiques et environnementales pour favoriser l'apprentissage de tous les élèves (CUA : Conception Universelle des Apprentissages) en formulant des réponses pédagogiques adaptées à la diversité des élèves. -Coordonner l'équipe du PAS et les personnes ressources au plus près de l'élève et de ses besoins éducatifs particuliers. -Assurer une mission de Personne Ressource pour les équipes pédagogiques. -Rendre compte de son activité aux supérieurs hiérarchiques et tenir des tableaux de bord en lien avec les sollicitations et réponses apportées.
	COMPÉTENCES ATTENDUES	- Savoir travailler en équipe restreinte au sein du PAS et en équipe élargie avec les différents partenaires internes et externes à l'éducation nationale (MDPH, PIAL, pôle ressource, famille...) afin de pouvoir répondre de manière coordonnée et rapide aux situations d'élèves à besoins éducatifs particuliers. - Connaître les mesures d'accessibilité, d'adaptation et de compensation en lien avec les besoins des élèves et maîtrise les processus cognitifs qui sous-tendent les apprentissages. - Être expert de l'analyse des besoins éducatifs particuliers et des réponses à construire en équipe. - Faire preuve d'une bonne connaissance des spécificités du premier et du second degrés. - Agir en référence constante au principe de l'éducabilité cognitive. - Savoir faire preuve de bonnes capacités relationnelles, d'adaptation, d'écoute et de réactivité. - Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques, les différents dispositifs (PAI / PPS / PAP / LPI / Gevasco / ...) qui peuvent accompagner les élèves dans leurs parcours scolaires. - Faire preuve de maîtrise des outils numériques et des applications institutionnelles. - Être capable de suivre des dossiers avec rigueur et précision (tableau de bord, rapport d'activités...). - Avoir des compétences rédactionnelles (comptes-rendus, bilans, documents divers...).

	PROFIL	Postes ouverts aux enseignants du premier degré titulaires ayant une réelle appétence pour l'accompagnement et la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers et une expertise pédagogique reconnue.
	CONDITIONS D'EXERCICE	100 % (1607 heures). La charge de travail du coordonnateur PAS dépasse le simple cadre horaire scolaire et nécessite une disponibilité élargie. Ce poste oblige à un changement de posture professionnelle. Mobilité sur le territoire du PAS. L'académie est découpée en 28 PAS qui correspondent géographiquement à la cartographie des PIAL. Affectation administrative au rectorat et rattachement à un EPLE du PAS. Entretien professionnel annuel.
	CONDITIONS DE NOMINATION	**PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne.** ***Affectation prononcée hors mouvement.***
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Entretien avec une commission de recrutement. Les avis favorables seront classés. Les dossiers de candidature (CV, lettre de motivation et avis de l'IEN) sont à transmettre à ce.ia-daasen-les@ac-reunion.fr avant le 4 septembre 2026.
	PILOTE	IA-DAASEN en charge des lycées et de l'enseignement supérieur